



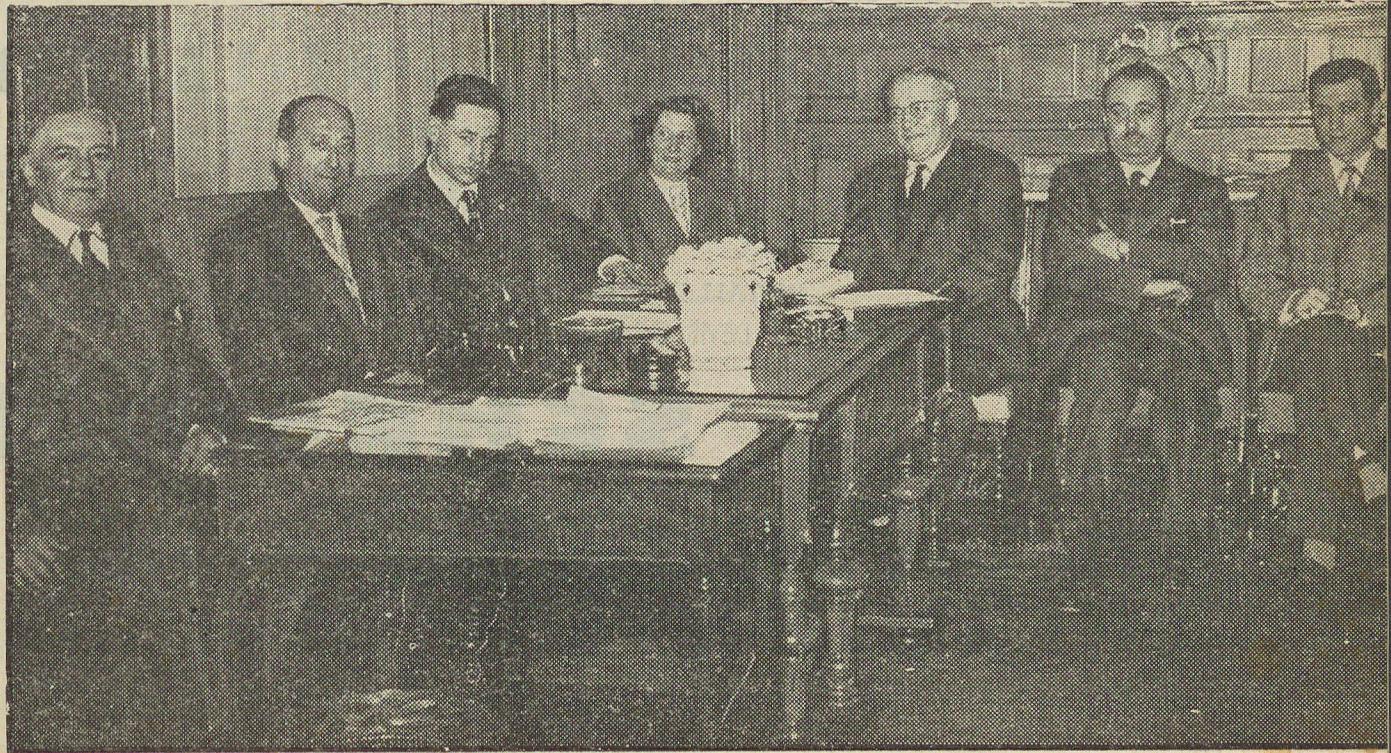
NOVEMBRE 1959

VILLE DE PANTIN
SEINE

*

Bulletin Municipal
Officiel

LE BUREAU MUNICIPAL



Ets M. GUILLIER - PANTIN

7 et 9, avenue Edouard-Vaillant — VIL. 98.80 (10 lignes)

CHARBONS INDUSTRIELS ET DOMESTIQUES
COKES - ANTHRACOKES - FUELS

2, RUE DU CHEMIN-DE-FER — PANTIN — VIL. 98.88

DÉPOT CONCESSIONNAIRE

ETERNIT • ONDUCLAIR

CIMENTS — PLATRES — CHAUX

BOIS DE SCIAGE SECS TOUTES ESSENCES

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MACHINES A LAVER

REFRIGERATEURS PHILCO

EVIVERS - MEUBLES DE CUISINES

CUISINES FONCTIONNELLES

CUISINIERES

INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CUISINES

DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE

RADIO ET TELEVISION

SCHNEIDER

MAGASIN D'EXPOSITION — VENTE

MENAGE SELECTION

57, rue de Paris - PANTIN (Métro Hoche)

TEL. VIL. 49.66 - 52.74

CREDIT CETELEM SANS FORMALITES

HUIT MOIS D'ACTIVITÉ

*au service de la population
laborieuse de Pantin*

Le 15 mars dernier, la liste d'Union Ouvrière et Démocratique remporta la victoire sur la liste réactionnaire. Depuis, les élus ouvriers et républicains se sont employés à réaliser le programme ratifié par le corps électoral.

En huit mois, il n'est pas exagéré de dire qu'il a été fait plus qu'en plusieurs années d'avant le mois de mars 1959. Qu'en juge.

- Le 21 mars, la municipalité était élue.
- Le 12 avril, le groupe scolaire provisoire (10 classes) des Courtillières, était terminé.
- Le 1^{er} mai, la salle du 42, avenue Edouard-Vaillant, entièrement renovée, était mise en service.
- Le 19 mai, le budget de la commune était voté.
- Le 19 juillet avait lieu l'inauguration d'un nouveau pavillon-dortoir et d'une cuisine à la colonie de Saint-Martin-d'Ecublei.
- Au début du mois d'août commençait la construction du premier groupe scolaire des Courtillières. Le 11 octobre la première pierre de ce groupe était posée.
- Depuis le 10 novembre, le dispensaire Eugène et M.-L. Cornet, entièrement remis à neuf, dispose d'un service moderne de radiologie.
- Un nouveau bâtiment abritera désormais l'Ecole municipale de musique et l'Harmonie municipale.
- Nos vieux papas et nos vieilles mamans reçoivent une aide beaucoup plus importante qu'auparavant ainsi que les familles aux ressources modestes.
- Des crédits plus importants sont mis à la disposition de l'Ecole publique, pendant que le Patromage laïque revit et se renforce.
- Pour la jeunesse et les sportifs, l'encouragement ne se borne pas à de bonnes paroles, mais se mesure à l'augmentation des subventions au Cercle municipal des sports, à l'aménagement des locaux, salle du Ring de Pantin, piscine, basket; à la remise en état des terrains de nos stades, à l'étude et à l'exécution du projet de construction de tribunes et d'installations annexes au Stade de la Seigneurie (Charles-Auray).

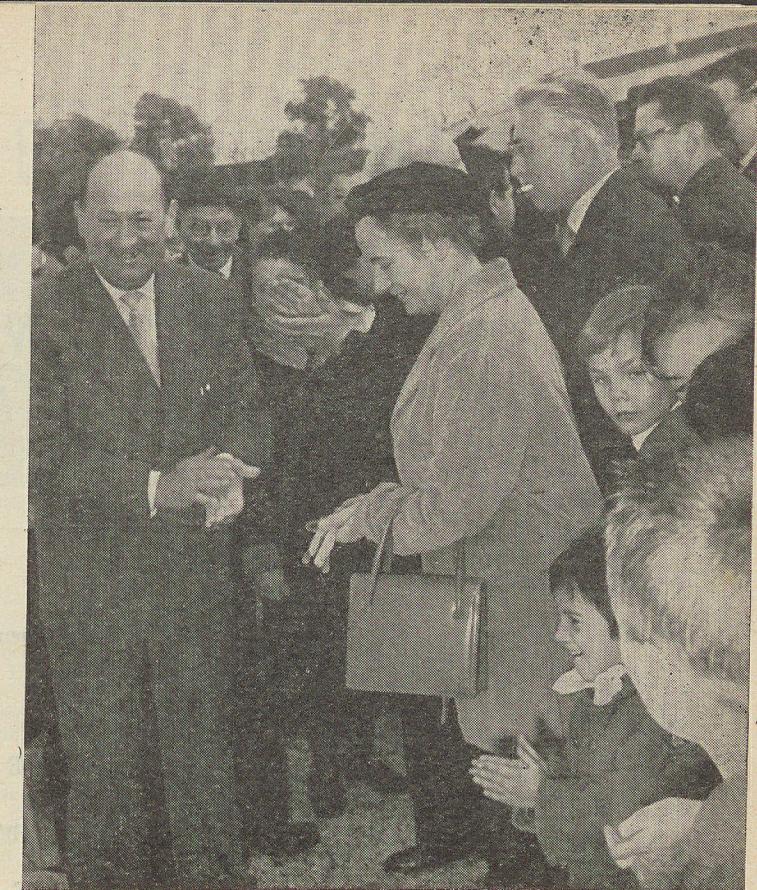
De plus, nous nous sommes employés à ce que notre ville retrouve son activité d'antan en stimulant l'organisation de manifestation et fêtes locales, 14 juillet, foire de Pantin, concours de pêche, etc...

Ainsi de ce rapide et incomplet bilan se dégage la volonté des élus d'Union Ouvrière et Démocratique d'appliquer le programme sur lequel ils ont été élus.

Ainsi est mis en lumière les bienfaits de l'unité ouvrière et de l'union des républicains pour le bien de la population laborieuse.

Certes, nous avons rencontré et rencontrerons encore nombre de difficultés.

La politique gouvernementale accable les communes de charges toujours plus lourdes pendant que leurs ressources s'amenuisent. Les crédits indispensables aux œuvres de vie



Pose de la première pierre du groupe définitif des Courtillières, par Jean LOLIVE, député-maire de Pantin, le 11 octobre 1959.

sont refusés alors que le gouvernement de M. Debré consacre plus de 3 milliards par jour aux dépenses de la ruineuse guerre d'Algérie (à laquelle il faut rapidement mettre fin par la négociation) et plus de 100 milliards pour la fabrication d'une bombe atomique.

De plus, en voulant instituer un district de la Région parisienne, le gouvernement tend à liquider ce qui reste de l'autonomie et des libertés communales.

La réaction pantinoise n'a pas désarmé, elle rêve de prendre sa revanche; ses hommes, représentants du Préfet, se sont liés pour accaparer à leur profit l'Office municipal d'H. L. M., ils tendent de faire annuler les élections.

Mais l'union des communistes, de socialistes, de radicaux et de républicains a permis de battre la réaction aux élections du 15 mars 1959.

C'est cette union qu'il s'agit de renforcer partout, dans toutes les batailles, mais qui est aussi indispensable pour soutenir l'action de la municipalité ouvrière et républicaine qui est bien décidée à aller de l'avant.

Au nom de la Municipalité:
JEAN LOLIVE.

ASSURANCES
TOUS RISQUES

Cabinet Bridoux

57^{bis}, RUE HOCHE
PANTIN

TÉL. VIL. 20.70
2 LIGNES GROUPÉES

BUREAU MUNICIPAL

M. LOLIVE Jean
Maire

LES ADJOINTS :

M. MARIE Georges,
1^{er} adjoint. Travaux, voirie,
garage.

M. LABILLE Robert,
2^{er} adjoint. Jeunesse, sports, pa-
tronage laïque.

Mlle STREET Marcelle,
3^{er} adjoint. Caisse des écoles,
l'Ecole et ses besoins, santé,
enfance.

M. DOUTRE Jean,
4^{er} adjoint. Logement, urbanisme.

M. CHOIN Marcel,
5^{er} adjoint. Marchés, commerce,
fêtes.

M. URANGA Michel,
6^{er} adjoint. Travail et chômage.



PERMANENCES

M. LOLIVE Jean, maire :	Lundi, de 17 à 19 h. 30. Jeudi, de 10 à 12 h.
M. G. MARIE 1 ^{er} adjoint :	Tous les jours, de 10 à 12 h.
M. R. LABILLE 2 ^{er} adjoint :	Lundi, de 14 à 16 h. Vendredi, de 17 à 19 h. 30
Mlle M. STREET 3 ^{er} adjoint :	Mercredi, de 9 à 11 h. 30 Mardi, de 9 h. à 12 h.
M. J. DOUTRE 4 ^{er} adjoint :	Lundi, de 9 h. 30 à 12 h. Vendredi, de 9 h. 30 à 12 h.
M. M. CHOIN 5 ^{er} adjoint :	Jeudi, de 18 h. à 19 h. 30 Samedi, de 16 à 18 h.
M. M. URANGA, 6 ^{er} adjoint :	Lundi, de 18 à 19 h. 30 Samedi, de 9 h. 30 à 12 h.

LES CONSEILLERS :

M. AUTE Georges
M. VIGNERON René
M. LUCAS Octave
M. MORIN Jacques
M. LECLAND Marceau
M. VEZZETTI Jean,
M. SEBBAH Charles
M. ROZET Bernard

M. HANAU Sylvain
M. PRUVOST Roger
M. DELIGNON Edmond
M. LEPRON Marcel
M. BRASSINE Marcel
M. CHABRIEL Jean
M. LIST Maurice
M. STEINEBACH Michel
M. GENNERAT Christian
Mme PAILLER Marie-Andréa
Mme MAYAUDON Marie-Louise
Mme BOQUET Suzanne
Mme SOUFFLET Jeannine
Mme BUSCHIASSO Jacqueline
Mme JOSEPH Simone
M. BECAUD Aimé

MARCHAL
BOUGIES PHARES
ÉQUIPEMENT ELECTRIQUE

UN BUDGET DE REALISATIONS en faisant payer les Riches

Nous nous prononçons dans notre programme :

« Pour la progressivité des impôts communaux leur assurant un caractère démocratique et faisant payer les riches. »

Nous nous sommes inspirés de cette ligne afin de rechercher les ressources nous permettant d'avancer pour appliquer notre programme.

A Pantin, les riches ont payé

Taxe sur la valeur locative des locaux industriels et commerciaux.

GRANDS MOULINS DE PANTIN-PARIS, pour une valeur locative de :
1958 (part communale) 1.213.800 F
1959 2.430.000 F

Un petit commerçant, pour une valeur locative de 8.000 F :
1958 1.920 F
1959 1.920 F

Un artisan, avec une valeur locative de 26.400 F :

Sans ouvrier (1958-1959) néant
Avec ouvrier (1958) 7.920 F
» (1959) 11.880 F

**

Gérer la Commune dans l'intérêt de la population qui travaille et en demandant le plus gros effort financier à ceux qui peuvent le mieux payer.

PATENTE	MOBILIÈRE	FONCIER
400.395.318 F payés par 2.288 industriels et commerçants, dont 240 millions par les 87 patentés de plus de 1 million.	54.757.778 F payés par les locataires. 15.002 foyers.	85.548.964 F payés par les propriétaires.

Ainsi, chaque famille pantinoise assujettie à la contribution mobilière paiera, suivant le logement occupé, une moyenne de 3.650 F environ pour la part communale.

Il est utile de rappeler que les centimes additionnels constituent un impôt moins antidémocratique que les taxes. Ils frappent dans une proportion plus importante les gros contribuables que les petits et permettent de réduire ou de ne pas instituer certaines taxes.

Faire payer les plus fortunés au profit des plus déshérités a permis à la Municipalité de Pantin d'aider les Vieux Travailleurs, les Enfants, les Sporthifs, etc...

Ainsi, chaque famille pantinoise a obtenu, d'une manière ou d'une autre, une aide ou des avantages supérieurs à la somme payée au titre de la contribution mobilière.

A PANTIN, les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de déversement à l'égout, que les propriétaires récupéraient sur les quittances de loyers, ont été supprimées et remplacées par des centimes.

Ainsi, les locataires ont été exonérés de 11.600.000 francs.

Bilan financier

ETAT DU PASSIF lors de l'entrée en fonction de la Municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique.

I. — Dépenses engagées non financées	Section ordinaire du budget
Fournisseurs	1.023.686 F
Contingents (imposés par l'Etat)	8.761.089 F
Travaux d'entretien ..	22.690.000 F
Voirie	22.095.000 F
	54.569.775 F
Excédent de l'actif du Compte Administratif pour l'année 1958	24.635.000 F
	29.934.775 F
Total du passif ..	=====

II. — Travaux neufs et grosses réparations non entièrement financés en 1958 :	Section extraordinaire du budget
Salle des Conférences, 42, avenue Edouard-Vaillant	15.000.000 F

Dispensaire Municipal, rue E.-et-M.-L. Corneuf	3.000.000 F
Aménagement de la colonie « La Crémailleure » (Mont-Revard) ..	7.000.000 F
Total du passif pour cette section ..	25.000.000 F
=====	=====

Pour l'ensemble du budget, le total du passif atteint donc :

Section ordinaire	29.934.775 F
Section extraordinaire	25.000.000 F
Total	54.934.775 F

Traduite en centimes, cette somme représente la mise en recouvrement de 2.571 centimes.

L'Etat accable les Communes

La nocivité de la politique gouvernementale à l'égard des Communes n'est plus à démontrer. Par exemple, les administrateurs communaux se sont maintes fois élevés contre le fait que l'Etat impose aux Communes des charges toujours plus lourdes, sous forme de contingents.

Pour PANTIN, en 1959, le total des contingents imposés par l'Etat s'élève à 116.900.876 francs, qui ont nécessité la mise en recouvrement de 5.276 centimes.

Les contingents se décomposent ainsi :

Police	6.100.000 F
Incendie	6.620.000 F
Egouts	7.700.000 F
Professeurs spéciaux	33.693.000 F
Assistance	62.787.876 F
Total	116.900.876 F



La partie de cartes journalière, au square Jean-Jaurès, par les « Anciens ».

L'AIDE AUX CHOMEURS

TOUS LES MOIS, les chômeurs secourus et non secourus reçoivent 1.000 francs plus un colis lors des distributions.

L'AIDE AUX SOLDATS

Dans le cadre de l'aide sociale, une somme de 1.000 francs est attribuée aux soldats du contingent. En 1959, 306 soldats en ont bénéficié à la Pentecôte et au 14 juillet.

Pour les fêtes de Noël ils ne seront pas oubliés.

APPAREILS de LEVAGE et de MANUTENTION
Constructions Mécaniques

ATELIERS A. DRIVET

8, rue Beaurepaire — PANTIN
Tél. : VIL. 03.51 R.C. Seine 248.497

Bourjois

PARFUMS

40, rue Delizy PANTIN

OPTIQUE — PHOTO — CINEMA
F. BECQUET

OPTICIEN SPECIALISTE, agréé par la Sécurité Sociale
LES PLUS GRANDES MARQUES D'APPAREILS
DE PHOTO ET DE CINEMA
91, av. E.-Vaillant — PANTIN — Tél. VIL. 93.40

Pour les Vieux Travailleurs

notre sollicitude
est permanente

par Georges MARIE
1^{er} Maire-adjoint

Fidèle à son programme, la Municipalité ouvrière et démocratique, apporte un premier bilan positif dans le domaine de la solidarité et de l'aide à tous ceux qui sont les victimes les plus touchées par la politique de répression sociale du gouvernement.

Aussi un des premiers soucis des élus, a été d'inscrire une subvention plus importante au budget de l'aide sociale, passant ainsi de 26.250.000 fr. en 1958 à 28.250.000 en 1959.

A cela il faut ajouter 4 millions pour les familles nombreuses et les économiquement faibles, sous forme de bons d'électricité.

LES REALISATIONS IMMEDIATES :

- Suppressions des bons alimentaires.
- Allocation mensuelle passant de 1.000 francs à 1.500 francs pour les bénéficiaires du Bureau d'aide sociale.
- Distribution de colis étendues à tous les vieux travailleurs aux ressources modestes.
- Distribution d'un vestiaire (gilet de laine et pantoufles) à 700 bénéficiaires.
- Promenade à Dives-sur-Mer, le 29 septembre dernier.
- Séances de cinéma, deux fois par mois.

UNE CARTE SOCIALE

qui matérialise l'aide municipale aux anciens de Pantin donnant droit à



REPAS FRATERNEL

Deux repas ont été offerts à nos vieux papas et vieilles mamans à la Pentecôte et au 14 juillet dans une ambiance joyeuse et fraternelle.

1 ^{er} OCTOBRE	Un colis de denrées	1960 JANVIER
NOVEMBRE	1 sac de charbon	Repas fraternel le 7 janvier
DECEMBRE	1.000 francs le 17 Décembre	1 colis de Noël le 29 Décembre

LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITE AUX TRAVAILLEURS EN LUTTE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE.

Les travailleurs de l'entreprise Coq - France rue Cartier-Bresson, à la cantine municipale, lors d'une grève pour l'augmentation de leurs salaires.



PROTECTION de la SANTÉ PUBLIQUE

NOS DISPENSAIRES MUNICIPAUX

Rue Marie-Louise-Cornet.

Les différentes consultations :	
Médecine générale	Lundi, Mardi, vendredi, Samedi : 9 heures.
Oto-rhino-Laringologie	Mardi : 15 h. 30 (sur rendez-vous). Vendredi : 8 heures.
Ophthalmologie	Lundi : 8 heures. Jeudi : 15 heures.
Dentiste	Jeudi : 8 heures.
Radiographie	Mardi, Jeudi, Vendredi : 17 heures. Mercredi, Samedi : 8 heures.
Dépistage de tumeurs ..	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois : 16 heures.

Rue Sainte-Marguerite.

Les différentes consultations :	
Médecine générale	Mardi, Samedi : 8 h. 30.
Dentiste	Mardi : de 8 h. 30 à 9 h. 30.
Ophthalmologie	Lundi : de 9 h. 30 à 10 h. 30.
Oto-rhino-laryngologie	Mercredi : de 8 h. 30 à 9 h. 30.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

DISPENSAIRE EUGENE ET M.-L. CORNET

Consultations :	
— Prénatales	Jeudi : à 13 h. 30.
— De nourrissons ..	Mardi, Mercredi, Vendredi : à 14 h.
— Enfants de 2 à 6 ans	Lundi : à 14 heures. Mercredi : à 9 heures.

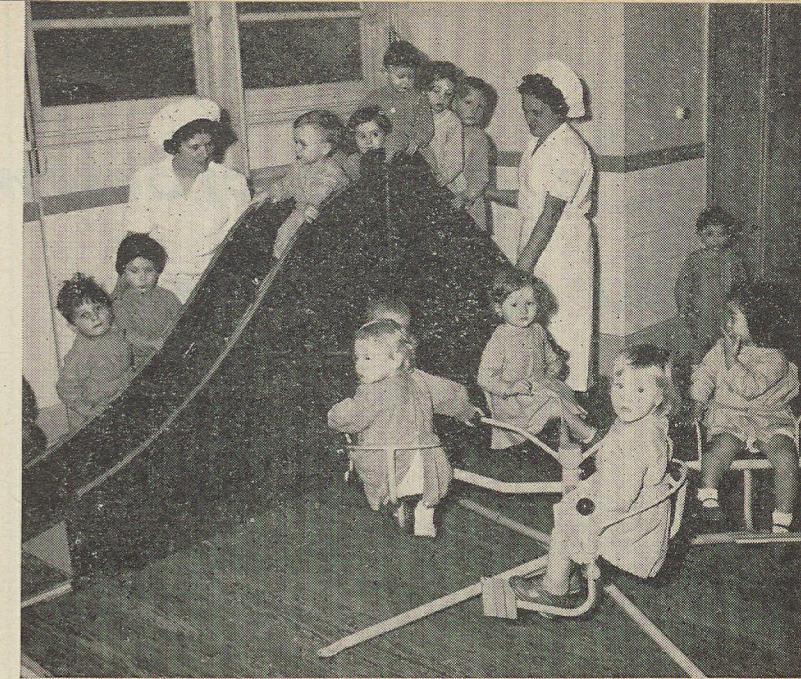
DISPENSAIRE RUE SAINTE-MARGUERITE

« LA GOUTTE DE LAIT »

Consultations :	Lundi, Vendredi : à 10 heures. Samedi : à 14 heures.
— De nourrissons ..	— Enfants de 2 à 6 ans ..

— Jeudi : à 10 heures.

La salle d'attente de la consultation des bébés.



La salle de jeux des « Grands ».

NOS CRECHES ACCUEILLANTES

CRECHE RUE BERTHIER

60 enfants fréquentent cette crèche :
20 bébés jusqu'à 12 mois;
40 enfants de 12 mois à 3 ans.

CRECHE DU DOCTEUR PELLAT

45 enfants fréquentent cette crèche :
15 bébés jusqu'à 12 mois.
30 enfants de 12 mois à 3 ans.

CHEMISERIE

GERMAIN

Vêtements Lafont

37, rue de Paris - PANTIN - VIL. 02-61

LINGERIE

ESSO

ESSO SERVICE TRIER

227, rue de Paris - PANTIN Tél. : VIL. 95-90

ENTREPRISES L. PRIVILEGGIO

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

PANTIN

34 bis, av. E.-Vaillant
VIL. 97-31
108, route d'Albert
Tél. : 49-66

PHARMACIE H. LOUIS

OPTIQUE MEDICALE

82, av. E.-Vaillant et 74, av. Jean-Jaurès

PANTIN

Téléphone : VIL. 01-46

Le grave problème du Logement

par Jean DOUTRE
Maire-adjoint



En dépit des promesses des Gouvernements qui se sont succédés depuis 1947, la crise du logement est toujours aussi grave.

Pour construire les 300.000 logements nécessaires annuellement et cela pendant dix ans afin de loger convenablement chaque famille, il faudrait que l'Etat mette à la disposition des collectivités locales des crédits suffisants.

Ceci n'est pas le cas.

En effet, face aux besoins croissants résultant de l'augmentation de la population et de la rénovation de l'habitat (disparition des îlots insalubres), les crédits affectés à la construction de logements H.L.M. sont rognés d'année en année.

En 1960, la réduction des crédits pour les logements construits à titre locatif sera de l'ordre de plus de 20 milliards par rapport à 1959.

Dans notre localité, la population est passée de 36.963 habitants en 1954 à 43.379 actuellement.

Nombreux sont les îlots et logements insalubres à rénover et remplacer.

La situation du logement à Pantin

6.000 demandes de logements, non satisfaites à ce jour, voilà qui souligne éloquemment les besoins de la construction à PANTIN.

Depuis 1952 à ce jour, il a été construit à titre locatif 1.755 logements se répartissant comme suit :

Organismes constructeurs :	Nombre de logements
Office Municipal d'H. L. M. de Pantin :	
Courtillières 432	
Voie Nouvelle 144	

Une vue des tours érigées aux Courtillières. Chaque tour comprend 12 étages de 3 logements et l'ensemble de la construction 432 logements.



La réalisation du plan d'aménagement de la place de l'Eglise doit faire disparaître ces vieux taudis sans air, sans lumière. A leur emplacement seront construits 411 logements H.L.M.

Rue de Candale	136
Avenue Anatole-France	143
	(Economiques)
Rue de Paris	29
Société Immobilière d'Economie Mixte du département de la Seine, Courtillières	791
Société « La Sablière »	80
Total	1.755

A ce chiffre il faut ajouter les 143 logements de la Cité d'Urgence des Courtillères de l'Office d'H. L. M. du département de la Seine 143

Constructions en cours :

426 logements (deuxième tranche des Courtillères) au lieu dit « les Fonds d'Eaubonne ».

Prévisions de construction à court terme :

441 logements place de l'Eglise.

62 logements « type économique », avenue Anatole-France.

Ces derniers destinés au relogement des familles expropriées en application du plan d'aménagement de la place de l'Eglise.

Ce que nous voulons réaliser

Avec les constructions en cours et celles envisagées dans l'immédiat, notre programme prévoyait la poursuite du plan d'aménagement de la place de l'Eglise avec la construction de 1.700 logements — ainsi qu'un nouveau plan de 1.000 logements à construire pour les 4 Chemins (Manufacture d'Allumettes, rue Sainte-Marguerite), pour le Haut-Pantin (rue Kléber, rue Lavoisier, rue de Montreuil).

Pour assurer l'exécution de ce programme, et faire que les logements construits soient accessibles aux familles ouvrières à revenu modeste, des crédits à long terme et sans intérêt doivent être accordés par le Gouvernement comme n'ont cessé de le réclamer les élus du peuple.

Des conditions pour avancer rapidement

La construction des logements est œuvre des Offices d'H. L. M. en général. Il en est ainsi à Pantin.

Organisme constructeur, l'Office n'a cependant pas les moyens de construire par lui-même. C'est la commune qui les lui fournit, en mettant à sa disposition les terrains et en garantissant les emprunts qu'il contracte.

La commune doit, de plus, assurer un certain nombre de charges, telles que travaux de viabilité, équipement scolaire et social, etc... Emprunts et charges concernent les finances communales.

Dans ces conditions, une collaboration franche est nécessaire entre l'Office et la Municipalité qui par les charges qu'elle assume, doit avoir droit de regard dans la gestion de l'Office et participer à celle-ci.

A Pantin, il n'en est pas ainsi, contrairement à la règle générale.

En effet, aucun représentant de la Municipalité ne figure dans le Bureau organisme directeur de l'Office.

Les représentants de la Municipalité, malgré leur demande, ne sont pas invités à participer à la Commission des attributions de logements. Ces dernières sont ainsi décidées et faites en dehors de tout contrôle municipal, par la direction de l'Office.

Cependant, grâce à notre action et au fait que nous avons dénoncé les intrigues de ceux qui, loin de rechercher

une collaboration fructueuse avec la Municipalité, se sont dressés contre elle, nous avons pu faire reloger un certain nombre de familles mal logées, empêchant que joue à plein la politique de faveur envers les amis.

L'Office Municipal d'H.L.M. est dirigé par un Conseil d'administration comprenant :

6 membres nommés par le Préfet parmi les personnes particulièrement compétentes en matière d'hygiène ou de construction et de gestion d'habitations populaires.

6 membres désignés par le Conseil municipal.

6 membres élus par les institutions ci-après existant dans la circonscription de l'Office :

Un membre par les Comités de patronage des H. L. M. et de la Prévoyance sociale,

Un membre par les sociétés approuvées d'H. L. M.,

Un membre par le Bureau des sociétés et unions de sociétés mutualistes,

Un membre par le Conseil départemental d'Hygiène,

Un membre par les conseils des directeurs des Caisses d'Epargne,

Un membre par les unions de syndicats.

Enfin, deux locataires élus par les locataires des immeubles gérés par l'Office et un représentant élu par les groupements locaux de sinistrés. Soit au total 21 membres.

Or, à Pantin, parmi les administrateurs nommés par le Préfet, figurent des hommes tels, *Poujard*, *Fourgous*, *Cohen-Potin* qui, étant opposés à la liste d'Union Ouvrière et Démocratique lors des élections municipales, ont cru bon, en excluant les représentants de la Municipalité de la direction de l'Office de prendre leur revanche de l'échec que leur avait infligé la population laborieuse.

Car, en réalité, ce qui guidait ces hommes, ce n'était pas la situation des familles mal logées ou sans logis, ni celle des expropriés de la place de l'Eglise, mais de réaliser une opération antimunicipalité.

De plus, malgré nos demandes, jamais la direction de l'Office n'a fait procéder aux élections pour désigner les deux administrateurs représentants des locataires au Conseil d'administration.

Vue partielle de l'immeuble de 491 mètres de longueur, comportant 791 logements, construit par la Société Immobilière d'Economie Mixte du Département de la Seine.



Cette situation risque de provoquer des difficultés et de retarder la mise à exécution des plans de réalisation.

La Municipalité a fait de nombreuses tentatives pour trouver une solution à cette question et mettre fin à cette situation. Elle s'est toujours heurtée à une position de refus catégorique de la part de la direction de l'Office.

Elle poursuivra inlassablement, avec l'appui de tous les mal logés et sans logis, avec les expropriés, son action pour faire progresser le problème du logement à Pantin.

ELEMENTS DEMONTABLES

« COMBINÉS ARTEC »

Systèmes de Classement

Organisation de Bureau

ART ET TECHNIQUE

12, rue Barbette - PARIS - 3e

ARC. 01-20

TUR. 66-10

Grand STOCK de Pneumatiques

NEUFS — RECHAPES — OCCASIONS

Station Service graissage lavage et Equilibrage de Roues

Tout Caoutchouc pour l'Industrie et l'Automobile

E. STEIER & Cie

217-219, rue de Paris — PANTIN — Tél. VIL. 15.30

AUX QUATRE-CHEMINS
La plus ancienne maison du quartier

Les chaussures DEBOUT

34, av. Jean-Jaurès - PANTIN - Tél. VIL. 89-11

ont chaussé plusieurs générations et continuent à le faire avec la même conscience professionnelle.

LIBRAIRIE — PAPETERIE

IMPRIMERIE

CHARVOT ET FARRE

52, rue de Paris - PANTIN

TEL. VIL. 53.30

Fournisseur des Ecoles et Administrations

Entreprise Générale de Travaux Publics
et du Bâtiment

Menuiserie, Charpente, Escalier

Entreprise Dudoert

1, rue des Marais

BOBIGNY (Seine) Tél. : VIL 30-30

AU BON PECHEUR

ARTICLES DE PECHE — AQUARIUMS

ERNEST FLEURY

15, av. Edouard-Vaillant - PANTIN



L'EFFORT DE LA MUNICIPALITE pour l'Ecole laïque

par Michel URANGA
Maire-adjoint



Classe maternelle moderne au Plein-Air, section des « Grands ».

besoins de la population qui, sans cesse, augmentait dans la commune.

ONZE sont installées sur la propriété de l'ancienne manufacture d'alumettes avenue Edouard-Vaillant.

TROIS sur le terrain d'évolution d'éducation physique école Sadi-Carnot (filles).

UNE dans le préau de l'école de garçon rue de Montreuil.

TROIS au Collège technique dans un vieux bâtiment.

AU PARC DES COURTILLIERES

C'est en 1957 que 5 classes primaires mixtes et 5 classes maternelles furent construites.

Elles devinrent bientôt insuffisantes pour les familles de la « Cité d'urgence », de la « Société d'économie mixte » et de l'Office d'H.L.M. de Pantin.

10 classes supplémentaires furent donc construites et installées en un temps record par la nouvelle municipalité.

A la rentrée de septembre 1959, devant le nombre toujours croissant de la population, 2 classes furent installées dans les préaux et 72 élèves envoyés au Groupe Condorcet.

MOBILIER MODERNE

La nouvelle municipalité a décidé de remplacer le matériel vétuste de

Un des bâtiments provisoires.

Dans le courant du mois de décembre 1959, les six classes maternelles accueilleront les petits.

L'école définitive sera achevée pour la rentrée de 1960-1961.

LES CLASSES PROVISOIRES

Ces classes ont été l'œuvre des élus communistes au sein des précédentes municipalités pour faire face aux



Effectifs scolaires - Primaires (compris les classes provisoires)

ECOLES	Situation au 2 juin 1959		Situation au 31 oct. 1959	
	CLASSES	PR SEN	CLASSES	PR
Sadi-Carnot garçon	10	336	10	343
— filles	9	265	9	278
— (c. compl.)	6	201	8	271
Grilles garçons	10	343	10	366
Jules-Auffret filles	13	427	13	430
Montreuil garçons	15	510	16	570
— filles	17	519	17	602
Condorcet garçons	11	313	12	338*
— filles	13	334	13	407**
Courtillières garçons	15	499	8	309
— filles			9	373
Total	119	3.747	125	4.287

* Dont 62 élèves des Courtillières.

** Dont 10 élèves des Courtillières.

MATERNELLES

ECOLES	Situation au 2 juin 1959		Situation au 31 oct. 1959	
	CLASSES	PRÉSENT	C	S PRÉSENT
Du Général-Leclerc	6	244	6	249
Condorcet	5	157	5	177
Plein - Air	13	441	14	509
Courtillières	5	204	5	287
Total	29	1.046	30	1.222

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

ENTREPRISE COMBE

S.A.R.L. au capital de 5.000.000 de francs

50, rue des Grilles - PANTIN
TEL. VIL. 26-22 R.C. Seine 58 B 3993

Clinique d'Accouchement de Pantin

73 bis, rue de Paris — PANTIN — VIL. 93-99

Conventionnée par la Sécurité Sociale

Consultations : mercredi et samedi de 11 à 12 h.

Service Médical assuré par Médecin accoucheur

Consultation de Nourrissons



Rassemblement du midi. Tous au réfectoire.

Le Patronage Laïque

par Marcel CHOIN
Maire-adjoint

cars. Les enfants des Courtillières se rassemblent aux Courtillères et sont descendus en car à Condorcet.

Des activités ont lieu sur place, d'autres enfants partent en autocars visiter des monuments, des usines, etc., d'autres vont au cinéma. Le midi, tous se retrouvent dans le réfectoire.

Et l'après-midi ce sont de nouveau, soit les sorties, soit le cinéma.

Nous nous efforçons de tenir les parents au courant de toutes les activités du patronage, ainsi que de la façon dont nous dirigeons cette réalisation municipale. Le directeur du patronage est de plus à la disposition des parents, pour leur communiquer tous renseignements utiles et discuter avec eux.

Il y a aussi à l'intérieur du patronage, l'activité sportive. Les enfants sont initiés au basket, au football, au hand-ball, à l'athlétisme. Tous les jeudi matin, un groupe d'enfants est emmené à la piscine où des maîtres-nageurs leur apprennent à nager; lorsqu'ils sauront, d'autres prendront leur place. Ceux qui veulent pratiquer la natation comme sport favori, auront la possibilité de venir s'entraîner.

Sur le plan éducatif, des Conférences vont avoir lieu sur différents thèmes d'actualité : les fusées lunaires, par exemple, qui passionnent les enfants. Un groupe théâtral a déjà répété. Un groupe de décorateurs a déjà produit des modèles qui seront exposés prochainement.

Voici comment nous entendons faire fonctionner le patronage laïc. Tous les enfants sont invités à y venir, ils seront chez eux. Pendant une journée, ils oublieront les leçons et devoirs, mais l'éducation n'y est cependant pas négligée, puisqu'ils apprendront beaucoup par ce qu'ils feront et verront.

Voici les grandes lignes du patronage. Nous allons le rendre encore plus vivant au fur et à mesure que les premières difficultés seront déblayées.

Si nous ne voulons plus voir un enfant dans les rues de PANTIN, le jeudi, il faut réaliser et travailler. La municipalité aidée de la population, ne recignera pas à la besogne. Nous avons déjà réalisé, nous continuerons dans cette voie.

L'activité



"Toujours faire plus pour l'Enfance"

de la Caisse des Ecoles

par Marcelle STREET
Maire-adjoint

Mos Colonies de Vacances

La subvention communale :
1958 : 17 millions pour 859 enfants.
1959 : 19 millions pour 951 enfants.

*

Aux vacances de Pâques, à Saint-Martin, 100 enfants font un agréable séjour. Ils sont logés dans le château dont les salles sont chauffées.

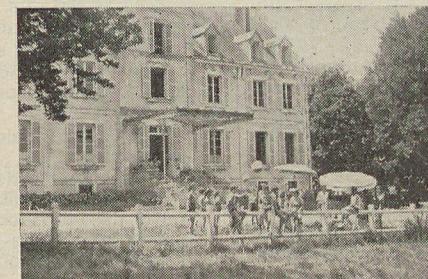
*

LE MORVAN : Placement familial de deux mois réservé aux plus jeunes enfants pendant la période d'été.

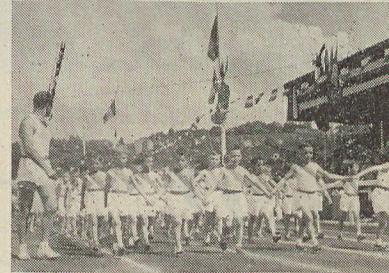
— Classes de neige
En 1958 : 1 classe en hôtel.
En 1959 : 2 classes en hôtel.
En 1960 : 4 classes, qui séjournent en deux séjours d'un mois à la colonie du Mont-Revard.



NOS PHOTOS
En haut : le château de Saint-Martin d'Éclubé (Orne). Les deux bâtiments dortoirs modernes : 136 lits par chambres de 8.
A gauche : la nouvelle cuisinière moderne du château de Saint-Martin, pour 300 rationnaires. Construite et aménagée en six semaines.
Au centre : le château de Senaill (Côte-d'Or).
A droite : le défilé des petits garçons sur le stade, et des grandes filles, rue de Montreuil.



Fête des Ecoles Laïques



Grande fête des enfants de nos écoles primaires, collège et centres d'apprentissage, qui évoluent, dansent et chantent traditionnellement au stade de la Seigneurie (Ch.-Auray).

Promenade du Certificat d'Etudes

Pour la première fois, cette promenade a eu lieu au bord de la mer, à Dives-sur-Mer. Les enfants se sont baignés à Cabourg et ont apprécié un savoureux repas à Dives.



Transports rapides E. GEORGES

Transports de viandes et de toutes marchandises
Camions isothermiques et réfrigérants
Garages et entrepôts : 6, quai de la Marine et 13, quai de l'Ourcq, PANTIN, Tél. : VIL. 28.29 et 32.13
Bureaux Villette : Tél. : BOT. 01.44
Halles Centrales : Tél. CEN. 22.73

MOREL Frères

5, rue Colmet-Lépinay

CHAUFFAGE

MONTREUIL

L'ECOLE LAIQUE EST L'ECOLE de la Tolérance

par Marcelle STREET
Maire-adjoint

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, des dirigeants réactionnaires et cléricaux de Pantin, dont la plupart se trouvaient candidats aux dernières élections municipales, tentent d'utiliser toutes les ficelles pour essayer des opérations contre la municipalité.

La dernière en date a trait à l'utilisation des stades municipaux pour des besoins extra-sportifs. A ce sujet, voici la réponse de la municipalité au directeur de l'école des Frères, rue du Canal :

Monsieur le Directeur,

Dans votre lettre du 21 septembre, vous me demandez d'utiliser le stade municipal de la Seigneurie (Charles-Auray).

Comme il se doit, votre demande a été examinée par le bureau municipal ; celui-ci, par mon intermédiaire, vous transmet sa réponse.

Comme vous le savez, les stades sont utilisés pour les compétitions sportives ; aussi, il ne viendrait à l'idée de personne d'utiliser, en dehors de ce stade, le stade Jean-Bouin, celui du Parc des Princes, ou encore Colombes etc..

Dès son installation, la municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique a été saisie, par les sportifs pantinois, de réclamations que nous jugeons justifiées. Ces réclamations émanait principalement de la section de foot-ball du C.M.S. Pantin, se plaignant d'une utilisation du stade, extra-sportive, en semaine, ce qui avait pour résultat de rendre les terrains inutilisables, surtout l'hiver.

Les résultats d'une telle utilisation ont abouti à des dépenses très élevées, plusieurs millions étant nécessaires pour la remise en état des terrains, ce que nous avons décidé de faire, en même temps que nous commençons, dès cette année, la construction des tribunes et aménagements annexes.

Notre ambition est de mettre à la disposition de toute la jeunesse rantinoise pratiquant les sports un véritable stade.

Pour toutes ces raisons, nous avons donc été amenés à prendre des dispositions de manière à ce que les terrains se reposent en semaine et ne soient utilisés que le dimanche.

Pour arriver à ce résultat, nous avons doté nos écoles communales d'un terrain d'évolution pour la pratique de l'éducation physique. De ce fait, aucune école communale n'utilise maintenant le stade de la Seigneurie (Charles-Auray). Il n'est donc pas possible de vous accorder l'autorisation que vous demandez. D'autant plus que, malgré l'opposition du gardien, vous avez, à deux reprises, pénétré sur le stade, alors que vous n'en aviez pas l'autorisation. Ceci constitue une violation flagrante du droit de propriété.

Nous tenons à vous rappeler que le stade de la Seigneurie (Charles-Auray) est propriété communale et qu'il est interdit d'y pénétrer, toute utilisation extra-sportive étant subordonnée à la délivrance d'une autorisation délivrée par le Maire de Pantin, M. Jean Lolive.

La municipalité, en ce qui la concerne, a résolu le problème pour les écoles communales et laïques, il vous

appartient de régler vous-même les questions qui se posent pour les écoles dont vous vous occupez.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Notre position en égard à l'école confessionnelle est fondée sur la raison et la conviction que l'école laïque est l'école du progrès et de la tolérance.

En effet, seule l'école publique reçoit en son sein les enfants de tous horizons. Seule, elle reçoit dans la plus stricte égalité et sans discrimination aucune les enfants, dont les parents se réservent la liberté — et ceci à l'extérieur de l'école — de les élever dans les idées ou les croyances de leur choix.

Nous ne confondons pas, nous n'avons jamais confondu les travailleurs catholiques, qui subissent comme nous l'exploitation renforcée des capitalistes, et les dirigeants qui se servent de la religion comme d'un moyen pour asservir leur domination et exploiter plus facilement la masse des travailleurs.

La municipalité aide toutes les familles qui en ont besoin, sans s'occuper de leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Dans notre programme, qu'a ratifié la population laborieuse, nous nous engageons « à défendre la laïcité, menacée par le gouvernement Debré ». A cet engagement, nous sommes restés et nous resterons fidèles.

APPARTEMENTS A CONSTRUIRE

13 et 15, rue des Grilles

PANTIN

TOUT CONFORT
FACILITES DE PAIEMENT
SANS PRECEDENT

*

Déjà réalisés à PANTIN :

16-16 bis - 18-18 bis, rue Delizy
3 et 5, rue de la Paix

*

Organisme de vente sur place
TOUS LES APRES-MIDI
de 16 à 19 h. par CECOGI

Bureaux d'Etudes
ANNECORDE et STEPHAN

UNE MAISON DE CONFIANCE

BALMA
Le Spécialiste de la Haute Couture
Maison fondée en 1905
43-45, avenue Jean-Jaurès — AUBERVILLIERS
Vêtements prêts à porter et sur mesure
CHEMISERIE - LINGERIE - LINGE DE MAISON

COUVERTURE - PLOMBERIE

CHAUFFAGE CENTRAL

APPAREILS DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE

G. VIEVILLE ET Cie

S. A. R. L. — PANTIN — Tél. VIL. 04.66

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CONSTRUCTIONS
INDUSTRIELLES

RESTAURATION
DE MONUMENTS
HISTORIQUES

A VOTRE SERVICE
Etablissements NEGRIER

SPECIALISTES
DE PRODUITS ALIMENTAIRES

19, rue des Sept-Arpents - PANTIN
Tél. : VIL. 84-53 - 03-46

DU CHOIX - DE LA QUALITE
DES PRIX

CREDIT POPULAIRE DE FRANCE
**BANQUE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE**
DE LA REGION NORD DE PARIS

Siège Social à SAINT-DENIS
32, boulevard Jules-Guesde
Téléphone : PLAine 16-72

*

14 comptoirs dont 4 dans la région

PANTIN,
55, rue de Paris

PAVILLONS-SOUS-BOIS,
209, boulevard Pasteur

DRANCY,
64, avenue Henri-Barbusse

AUBERVILLIERS,
3, avenue de la République

*

OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
COMPTES COURANTS
COMPTES DE DEPOTS AVEC INTERETS
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Entreprise Warnault

21 A 25, RUE BOIELDIEU
PANTIN - TEL. VIL. 92-72

Lavaupoids

17, avenue Edouard-Vaillant
PANTIN

*

Blanchissage au poids
Nettoyage à sec

FRUITS EXOTIQUES - Spécialités : Bananes
FRUITS ET LEGUMES FRAIS
GROS DEMI-GROS
LES MURISSERIES GILBERT
PANTIN — 3, rue Auger — PANTIN
Tél. : VILLEtte 89.49 R.C. Seine 55 B 2882

R. STEPHAN
Décorateur A.E.E.B.
41, rue J.-Auffret - PANTIN
R.C. 55 A 3676 — Métro : EGLISE DE PANTIN
TEL. VILLEtte : 86-76
INSTALLATION DE MAGASINS



Un repas à l'école maternelle de Plein-Air.

Les Cantines Scolaires

UN SERVICE SOCIAL
APPRECIÉ DES
MERES DE FAMILLE

De nombreuses familles ouvrières sont en difficulté, c'est pourquoi la municipalité a étudié très sérieusement des réductions de tarifs permettant aux enfants d'avoir un bon repas pour un prix modique, voire gratuit pour certains.

AIDE ACCORDEE AUX FAMILLES
SUIVANT LEURS RESSOURCES

Jusqu'à 10.000 francs	gratuité	40 frs
De 10.000 à 12.000 francs	80 frs	
De 12.000 à 14.000 francs	120 frs	
De 14.000 à 16.000 francs	150 frs	
Au-dessus		

OCTOBRE 1959

2.950 rationnaires dont :

277 repas gratuits	350 repas à 80 frs
238 repas à 40 frs	164 repas à 120 frs

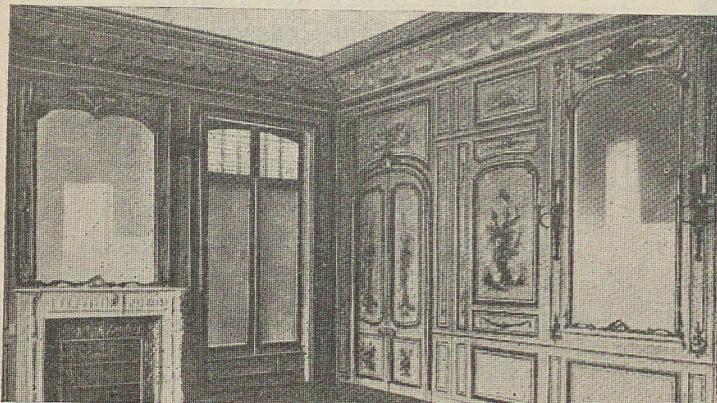
Docks Rémois

30, rue Hoche
PANTIN
TÉLÉPHONE VIL. 25.74

L'ACTIVITÉ CULTURELLE A PANTIN

La vieille baraque qui jusqu'alors servait de salle de répétition à l'Harmonie municipale tombait en ruine. La municipalité a décidé et mis en application la construction d'un bâtiment neuf avec une salle réservée à une école de musique où de jeunes Pantinois pourront bientôt s'initier au solfège.

Ci-contre, une vue de cette salle (intérieur) pendant son aménagement.



← L'Hôtel de la Guimard où se tient actuellement la bibliothèque. Voici ci-contre, une vue d'un salon de cet hôtel dans lequel nous allons aménager un salon de lecture.

Dans ce salon, seront organisées différentes expositions que nous allons présenter au public.

ARTHUR MARTIN

Cuisine - Chauffage - Réfrigérateurs
Machine à laver

*

CONCESSIONNAIRE AGREE

D. Duponchelle

4 et 5, rue Solferino
AUBERVILLIERS

*

Tout l'Équipement Ménager

Butane — ANTARGAZ — Propane

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

SPÉCIALISTES DE LABORATOIRES

Industriels, Hôpitaux, Enseignement

Entreprise fondée en 1880

*

Ets G. CLAVEL

221, rue La Fayette - PARIS - X^e - NORd 17-02
Ch. Postaux Paris : 3485.96 R.C. Seine 56 B 3477

*

Travaux
Publics et
Particuliers

Agréé par
les Grandes
Administrations

REFERENCES :

Nouvelle
Faculté de Médecine
de Paris
Facultés des Sciences
de Bordeaux
etc...

Agence
de l'Oise
11, rue
de Clermont
BEAUVAIS
Tél. 945.0193

ACTIVITÉS DIVERSES de la Municipalité

En haut : la commémoration du centenaire de la naissance de Jean Jaurès.
Au centre : manifestation à la plaque aux héros de la Résistance, morts pour la France, dans le hall de la Mairie.
En bas : le bal populaire du 14 juillet, après les feux d'artifice, sur le canal de l'Ourcq et le stade Charles-Auray.



E. S. C. A.

Société Anonyme au capital de 50.000.000 de francs

24, av. Laumière - PARIS

Téléphone BOlivar 75-69

C. S. C. A.

*

MACONNERIE — BETON ARME

Pour toutes vos Fournitures et Equipements
scolaires et de bureaux
adressez-vous à la

SO - CO - PAP
28, rue Taine — PARIS — Tél. DOR. 30.40

PRODUCTIONS

Plastilux MULLCA

SOCIETE ANONYME

101, av. de Bobigny - NOISY-LE-SEC - VIL. 83-60
Mobilier de cuisine, tables et sièges en tube
d'acier chromé et matières plastiques

Nous demander la liste de nos dépositaires

Magasinage

Distribution

OGIRE

26, rue Davoust - PANTIN

VIL. 27-26

SOCIETE

AU LAIT INTEGRAL

CRÉMERIE

ALIMENTATION GÉNÉRALE

62, avenue Edouard-Vaillant
33, rue Magenta
133, rue de Paris
193, rue de Paris
PANTIN (Seine)

Pour les Sportifs pantinois

par Robert LABILLE
Maire-adjoint

sortir de l'atmosphère des ateliers. C'est pour cela que nous les sports, qui constituent une des plus importantes activités de la jeunesse voient chaque année des centaines de jeunes rejoindre les rangs des diverses sections du C.M.S. Pantin. C'est pourquoi la nouvelle municipalité a déjà consacré une aide plus grande au sport. Des milliers de jeunes désirent pratiquer soit le football, la natation, la gymnastique, le tennis, etc... Ces jeunes bien souvent ne le peuvent pas en raison même des frais qu'entraîne la pratique du sport ou l'achat d'un équipement. La municipalité comprend les difficultés financières de ces jeunes. Elle comprend, que fatiguée par de longues journées de travail, la jeunesse a besoin de respirer sur un stade, de se détendre un peu, de

Boucherie de la Porte de Pantin

TRIPERIE - VOLAILLES
49, rue de Paris — PANTIN
Viandes et Volailles premier choix
Tarifs spéciaux pour restaurants et collectivités
VIL. 01-97

CONSTRUCTIONS MECANIQUES ETS RENE DEMEAUX

51, rue Cartier-Bresson - PANTIN
Tél. : VILLEtte 13-37

VIANDES EN GROS S.A.F.

61, avenue Edouard-Vaillant
PANTIN. Tél. : VIL. 28.64

Expéditions en Province

Menuiserie de Flandre

Société Anonyme au capital de 27.000.000 de francs

Président-directeur général :
M. P. BERTHE

*

42, rue Auger
PANTIN VIL. 90.95

l'aide au maximum. Un Office municipal des sports qui fonctionnera véritablement va être créé.

Cet Office suivra la vie des sections du C.M.S. Pantin, du sport en général à Pantin (sport au Patronage laïque, sportifs des écoles). Cet Office s'efforcera de faire revivre des sections comme l'athlétisme qui n'existe plus depuis des années. Cet Office sera chargé d'examiner les besoins de chaque section et de calculer leur budget nécessaire.

La jeunesse a besoin de se développer physiquement. Elle doit savoir que nous l'aiderons, mais elle doit savoir également que cette aide seraient encore plus efficace si le gouvernement, au lieu de consacrer des milliards aux armements et à la guerre, augmentait ceux de l'éducation physique et des sports. Pour 1959, la municipalité a porté le crédit du C.M.S. Pantin à 3.500.000 francs au lieu de 2.500.000 francs en 1958.

Depuis son entrée à la mairie, la municipalité d'Union ouvrière et démocratique a entrepris la réfection du petit terrain du Stade de la Seigneurie qui était demandée depuis des années par les sportifs; la lumière est installée sur le terrain de basket du même stade; des travaux d'entretien et d'équipement ont été entrepris ainsi que l'étude des tribunes, vestiaires; le terrain de la rue Méhul pour les écoles a été aménagé (terrain de volley, piste, sautoir, portique, etc...); les travaux de réfection de la piscine municipale ont été terminés, les heures d'entraînement de la section de natation ont été augmentées, ce qui permet à cette section de créer une équipe de water-polo; le Ring de Pantin est ouvert avec une section amateur dans le cadre du C. S. M. Pantin. Le Challenge du Premier round a immédiatement commencé. Une salle d'entraînement des écoles a été aménagée au 42, avenue Edouard-Vaillant. Bien que petite, cette salle permet aux sections de basket et de volley de s'y entraîner.

Voici rapidement tracé le bilan de huit mois de gestion de la municipalité élue le 15 mars dernier par les travailleurs et pour les travailleurs de Pantin.

La piscine de Pantin, entièrement repeinte et aménagée, doit permettre à un plus grand nombre de nageurs de s'entraîner dans de meilleures conditions.



TRAVAUX DE VOIRIE

Éclairage public

Travaux exécutés ou en cours

- Modernisation de l'éclairage public rue de Paris entre la rue Hoche et la porte de Pantin.
- Ainsi qu'aux limites de Pantin.
- Amélioration de l'éclairage place de la Mairie, avenue Edouard-Vaillant, rue Victor-Hugo.

REFECTION DES TROTTOIRS

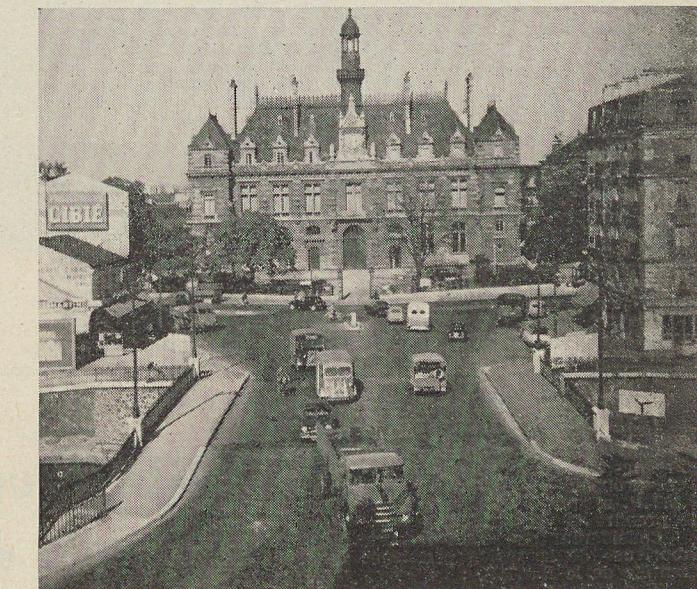
Rue Jules Auffret - Rue des Grilles - Rue Lépine - Rue Denis-Papin - Rue Méhul - Rue Victor-Hugo - Rue Florian - Rue Delizy - Avenue Jean-Jaurès - Rue du Pré-St-Gervais - Place de l'Eglise.

REFECTION DES CHAUSSEES

- Aménagement du carrefour de la place de la Mairie par l'élargissement des chaussées de l'avenue du Général Leclerc et de l'avenue Edouard-Vaillant.
- Réfection de la chaussée de la rue du Pré-Saint-Gervais.
- Réfection d'une partie de la chaussée de la rue Diderot.
- Réfection de la chaussée de la rue des Grilles.

SALLE DES CONFERENCE, 42, avenue E-Vaillant

- Remise en état de la chaussée de la rue Florian.
- Modernisation de la salle et agrandissement du hall d'entrée.



La mairie, le carrefour et le pont à l'avenue Edouard-Vaillant après les nombreux aménagements

SOCIETE ANONYME DES ETABLISSEMENTS PERRIERE

Capital 72.000.000 de francs
10, RUE FLORIAN - PANTIN

VIL. 92.23 (lignes groupées)
Aciers spéciaux de Construction, d'Outilage
Divers produits non ferreux — Tubes soudés ou non soudés

MACHINES ELECTRIQUES pour centrales terrestres et navires

MOTEURS TRIPHASES à collecteur et vitesse variable

SERVO-MECANISME électronique et magnétique

SOCIETE GRAMME

200, RUE DE PARIS — PANTIN

Tél. : VIL. 92.50

GRANDS MOULINS

DE

PANTIN

PARIS

Usine : 9, rue du Débarcadère - PANTIN

SOCIETE PARISIENNE DES SCIURES

Sciures et Farines de Bois

80, rue Cartier-Bresson - PANTIN

VILLEtte 20-93

Le Conseil Municipal de Pantin a pris position

LE 19 MAI

par un voeu tendant à obtenir de l'Etat une participation plus importante aux œuvres des Colonies de Vacances des collectivités locales.

Sur la proposition de Mlle STREET, qui attire l'attention de l'Assemblée sur la menace qui pèse sur les colonies de vacances organisées par les communes du fait que l'aide de l'Etat s'ameuse de plus en plus, le CONSEIL, à l'unanimité, émet le voeu tendant à obtenir de l'Etat une aide plus importante en faveur des colonies scolaires de vacances organisées par les collectivités locales.

par un voeu en faveur des revendications du personnel communal pour :

1) Que soit prise en considération par le Gouvernement la décision unanime de la Commission Paritaire Nationale, en date du 24 juin 1958, visant les modifications indiciaires et la publication de l'arrêté ministériel ;

2) Que ne soit pas allongé le temps de carrière, selon la décision unanime de la Commission Paritaire Nationale, en date du 3 décembre 1958, tendant à la diminution du temps nécessaire entre chaque échelon et la reconnaissance des carrières uniques ;

3) Que soit enfin réalisée l'augmentation générale des traitements, salaires, retraites et pensions des agents communaux et qu'en attendant leur soit immédiatement accordée une prime unique mensuelle de 10.000 francs.

contre l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P.

LE CONSEIL,

Etant informé qu'après la décision prise par le Comité provisoire des transports parisiens qui, dans sa réunion du 4 mai 1959, s'est prononcé en majorité pour l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P. et que maintenant c'est au Gouvernement qu'il appartient de prendre la décision finale ;

Considérant que cette mesure frapperait surtout la population laborieuse de la région parisienne qui constitue l'essentiel de la clientèle de la R.A.T.P. ;

Considérant que l'augmentation envisagée de 75 % ne peut être supportée par les travailleurs dont le pouvoir d'achat diminue chaque jour ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EMET LE VOEU que ne soient pas augmentés les tarifs de la R.A.T.P. dont le budget pourrait facilement être équilibré par d'autres ressources telles que la taxe sur les grosses sociétés et grands magasins qui bénéficient avant tout des transports parisiens, soit pour le transport de leur personnel et de leur clientèle, et demande le rétablissement de cette taxe.

LE 29 JUILLET

contre l'institution du district de la Région parisienne

Etant informé qu'après la décision prise par le Comité provisoire en avoir délibéré : A l'unanimité, ALERTE la population pantinoise sur le très grave danger que fait courir aux libertés municipales la création par le Gouvernement du District de la Région de Paris.

S'ELEVE contre les textes qui autorisent la création par décret, contre la volonté des collectivités et sans aucune consultation des Municipalités intéressées, de districts qui ont pour but de réduire à néant les libertés communales pourtant garanties par la Constitution de 1958.

DECLARE ne pouvoir accepter qu'un autre organisme puisse exercer de plein droit les pouvoirs que détient du suffrage universel le Conseil municipal élu.

La constitution du District de la Région Parisienne tend à dessaisir notre commune de ses attributions les plus essentielles en matière de logement, urbanisme, œuvres sociales, colonies de vacances, cantines scolaires, etc., vise à déposséder le Conseil municipal de ses prérogatives et partant à stopper net le programme de rénovation de Pantin.

EXIGE l'abrogation pure et simple de ces ordonnances, le rétablissement total et l'extension des libertés communales.

APPELLE les travailleurs et travailleuses des usines et des quartiers à s'unir et à agir en vue de restaurer et de rénover la démocratie en France.

LE 19 OCTOBRE

contre les activités des factieux

Le Conseil Municipal appelle la population de PANTIN qui, dans le passé, a su par son Union et son action s'opposer aux plans des éléments fascistes dans notre localité, à s'unir et à agir pour :

— Exiger du Gouvernement les mesures nécessaires afin de rendre impossible dans l'avenir le renouvellement des actes des factieux.

— Que soient dissous les groupements et organisations fascistes qui, par leurs agissements tentent de s'opposer à la volonté de Paix en Algérie par voie de négociation, des travailleurs et du peuple de France.

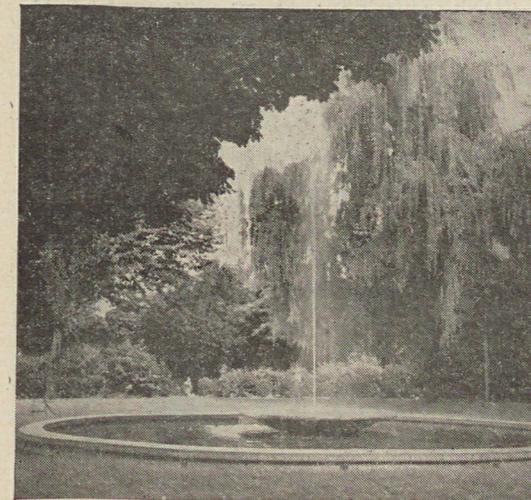
— Que soit interdit le congrès de l'un de ces groupements le plus important et le plus ouvertement ultra-fasciste, le M.P. 13 dit « MOUVEMENT POPULAIRE du 13 MAI », qui devrait se dérouler prochainement.



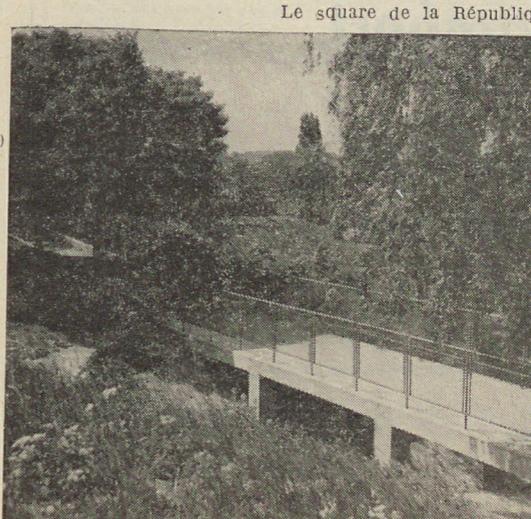
Le square Jean-Jaurès, aux 4-Chemin.

Les Squares

Pour le développement
de l'Industrie
et du Commerce



Le parc Stalingrad, rue de Paris.



Le square de la République



Le marché au parc des Courtilières.

LA FOIRE EXPOSITION, qui s'est tenue cette année au Parc Stalingrad, a remporté un grand succès, tant par le nombre des exposants que par la foule des visiteurs.

LE MARCHE : Ouverture d'un marché au parc des Courtilières qui fonctionne le mercredi et le samedi. L'inauguration a été faite le 13 juin dernier.

Pompes Funèbres Générales

Concessionnaire du Service de la Ville de Pantin

82, av. du Général-Leclerc VIL. 00.10

Conditions particulières aux assurés sociaux et mutualistes

Quelques renseignements

Heures d'ouverture de la mairie :
Du lundi au samedi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

ADRESSES UTILES :

MAIRIE : Place de la Mairie, tél. VIL 92-40.
RECETTE MUNICIPALE : Mairie, rez-de-chaussée.
JUSTICE DE PAIX : Mairie.
CONTRIBUTIONS DIRECTES : 117, bd de la Villette.
CONTRIBUTIONS INDIRECTES : 26, rue Auger.
PERCEPTION : 61, rue Hoche.
REGIE : 15, rue Montgolfier.
COMPAGNIE GENERALE DES EAUX : 24 bis, rue de la Paix.
ELECTRICITE DE FRANCE : 49, rue Hoche.
GAZ DE FRANCE : 7, rue de la Liberté.
AMBULANCE MUNICIPALE : le jour, 16, rue Eugène-Marie-Louise-Cornet; de nuit : commissariat.
BUREAU D'HYGIENE : Mairie.
ASSISTANTE SOCIALE : 16, rue du Congo.
ENREGISTREMENT : 3, rue Michelet. Ouverture de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.
POMPIERS : 16, rue Marie-Louise-Cornet, tél. 18.
POMPES FUNEBRES : 82, avenue du Général-Leclerc, tél. VIL 00-10.
COMMISSARIAT DE POLICE DE PANTIN : VIL 05-35.
GENDARMERIE : Rue Lakanal, tél. VIL 02-93.
BUREAU PRINCIPAL DES P.T.T. : 65, rue de Paris, tél. VIL 07-50.
BUREAUX AUXILIAIRES : 42, avenue Edouard-Vaillant, tél. VIL 03-82; 231, rue de Paris, tél. VIL 99-34.

A VOTRE SERVICE

OFFICE MUNICIPAL D'H. L. M. : Mairie de Pantin et 4, Voie-Nouvelle.
SECURITE SOCIALE : 96, rue de Paris.
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 100, rue de Paris. Ouverte mardi, jeudi, samedi, de 16 à 19 h. 30.
MAISON DE VIEILLARDS DE PANTIN : Rue Jules-Ferry.
MAISON INTER-COMMUNALE : Rue Regnault.
PATRONAGE LAIQUE MUNICIPAL : Mairie de Pantin, bureau 18.
CERCLE MUNICIPAL DES SPORTS : Mairie de Pantin.
STADE MUNICIPAL : 19, rue Candale.
PISCINE MUNICIPALE : 49, avenue du Général-Leclerc.
STADE MARCEL-CERDAN : 170, avenue Jean-Jaurès.
SALLE DES CONFERENCES : 42, av. Edouard-Vaillant.
SALLE DES FETES : 104, rue de Paris.
S. N. C. F. : Voyageurs : place de la Gare; expéditions : 14, avenue Edouard-Vaillant.

JARDINS PUBLICS

SQUARE JEAN-JAURES : Rue Berthier, prolongée.
PARC STALINGRAD : 104, rue de Paris.
SQUARE DE LA REPUBLIQUE : Voie de la Résistance.

TRAVAUX DE PEINTURE VITRERIE -- DÉCORATION

Entreprise René Lambert

S. A. R. L. AU CAPITAL DE 500.000 FRANCS

28, RUE DE L'ERMITAGE - PARIS-XX^e



MENILMONTANT 82-30 ET 65-84

tout au PRISUNIC

ouvert tous les dimanches

PANTIN

66 avenue jean jaures



HORLOGERIE-BIJOUTERIE
ORFEVRERIE - JOAILLERIE

M. HANON

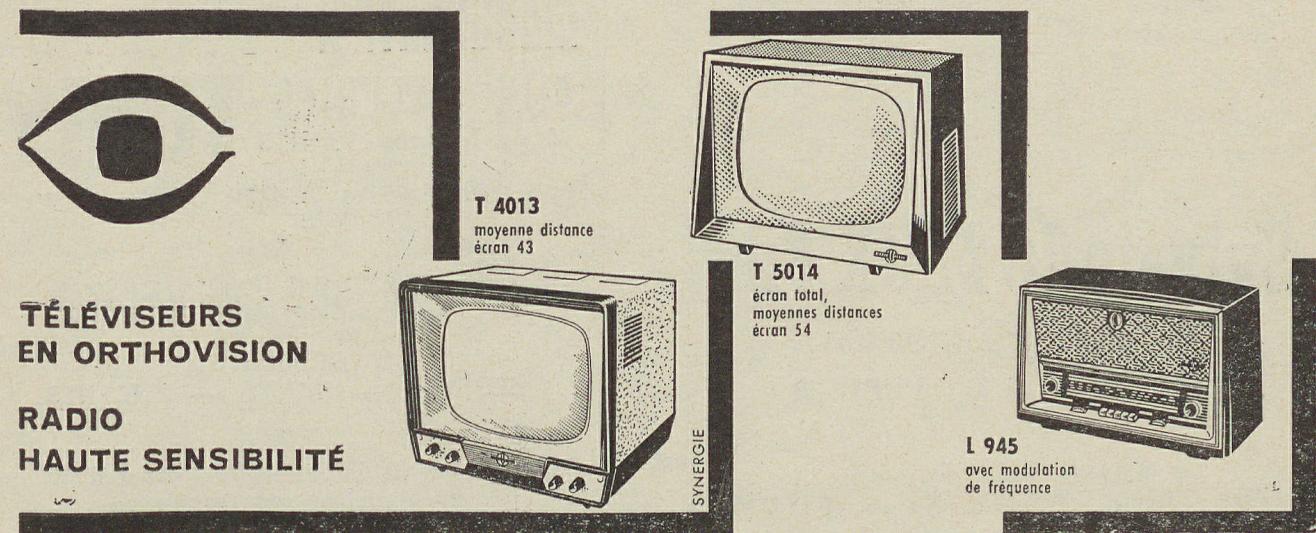
26, rue Hoche - PANTIN - Tél. VIL. 96-41
REPARATIONS

TRIPETTE & RENAUD

S.A. Capital 52.500.000 francs

Usine : 32-34, rue Auger - PANTIN

Matériel pour Meunerie et Graineterie



TELEVISEURS
EN ORTHOVISION

RADIO
HAUTE SENSIBILITÉ

E^{TS} GRUFFY PANTIN-RADIO-MÉNAGER

50, rue de Paris - 82, rue Charles-Nodier, PANTIN - VIL 80.56

Service après vente

DUCRETET THOMSON

SIMCA

Voitures d'occasion
toutes marques
Garantie Assurance

*

Crédit - Reprises



Concessionnaire :

ARONDE

ARIANE

VEDETTE

Ets René DIANI

94, avenue Jean-Jaurès - PANTIN (Quatre-Chemins) - Tél. : VIL. 21.20

TELEPHONE
FLAndre 21-34
21-35

REG. DU COMMERCE
SEINE 618.381

Sylvain JOYEUX Fils

ENTREPRISE GENERALE
DE TRAVAUX PUBLICS

PAVAGE ↗ ÉGOUTS ↗ BITUME
TERRASSEMENTS ↗ SABLE ↗ CAILLOUX

61, rue de Paris
AUBERVILLIERS

INAUGURATION des Nouveaux Grands
Magasins
AUX GALERIES TOMY
50, av. J.-Jaurès - PANTIN 4 Chemins
Métro : PORTE DE LA VILLETTE Parking gratuit

3 ETAGES DE VENTE

VETEMENTS
HOMMES — DAMES — ENFANTS

Demandez à la Caisse votre Carnet d'Achats
avec remise progressive de

5 à 20 %

OU CADEAUX

correspondant à votre achat

Ouvert même le dimanche toute la journée
Fermé lundi et mardi matin